



Charte des droits et libertés de la personne accueillie

1. Non discrimination

J'ai le droit à un accompagnement, tel que je suis



2. Droit à un accompagnement adapté

Je suis accompagné selon mes besoins. Mes besoins sont écrits dans mon projet personnalisé



3. Droit à l'information

A mon arrivée, je reçois :

- Le livret d'accueil
- Le contrat d'accompagnement
- Le règlement de fonctionnement
- Et la charte des droits et des libertés

Je dois être informé de mes droits tout au long de mon accompagnement



5. Droit à la renonciation

J'ai le droit de :

- Changer d'avis
- Demander le changement de mes aides



Je dois faire la demande par écrit. Ma demande doit respecter la loi

9. Prévention et soutien

Avec mon accord, j'ai le droit d'être soutenu dans mes projets :

- Par les professionnels
- Par ma famille
- Par mon tuteur



Je suis soutenu aussi dans les moments difficiles de ma vie

10. Droits civiques

J'ai le droit d'être aidé par les professionnels pour connaître :

- Mes droits
- Mes devoirs
- Mes libertés



11. Droit à la pratique religieuse

- J'ai le droit d'avoir une religion
- J'ai le droit de ne pas avoir de religion
- Je respecte les idées de chacun
- Ma religion ne dérange pas la vie de mon service



4. Libre choix, consentement et participation

Le libre choix, c'est décider pour soi-même

Le consentement éclairé, ça veut dire que l'on m'explique avant que je décide

Dans le respect de la loi et selon mes besoins, je peux choisir entre différents accompagnements

J'ai le droit de comprendre et de donner mon accord sur mon accompagnement

J'ai le droit de participer avec de l'aide :

- Au projet d'accueil
- A mon projet personnalisé



Si je ne peux pas dire mes choix, je peux demander de l'aide à :

- Ma famille
- Mon tuteur
- Une personne de confiance que je choisis

8. Droit à l'autonomie

- Je peux circuler librement
- Je peux être accompagné si j'en ai besoin
- Je peux avoir une vie sociale en dehors de mon service
- Je dispose de tous mes biens et de mon salaire à ma majorité sauf si le juge dit non



12. Respect de la dignité et de l'intimité

J'ai le droit à :

- Une intimité
- Une vie affective et sexuelle
- Je dois respecter le choix de l'autre

